

La Ronde Des Vallées

samedi 14 et dimanche 15 août 2021



dossier technique

Le Télégramme

~ 34^{ème} édition ~

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE JUNIORS

- ▶ **1^{ère} étape** : Gueltas ↔ Gueltas 74,5 Kms + 5 tours de 5,9 Kms de circuit final
- ▶ **2^{ème} étape** : Contre la montre Saint-Caradec → Hémonstoir 11,5 Kms
- ▶ **3^{ème} étape** : Hémonstoir ↔ Hémonstoir 69 Kms en ligne + 4 tours de 7,6 Kms de circuit final

dossier technique

ORGANISATION

Officiels	Organisation	
Président du jury GUAL MARTINEZ Jorge Espagne - jorgufo@gmail.com	Direction de l'épreuve Jean-Yves MAHOUDO 06.81.26.99.48	PHOTO-FINISH Bretagne Service Course
Commissaire 1	Responsable départ/arrivée Yvon HARNOIS	Restauration Jérôme PROUST
Commissaire 2	Informatique Bretagne Service Course	Permanence presse Espace Saint-Arnoult
Juge à l'arrivée	Moto information	Protocole HARNOIS Yvon
Commissaire moto 1	Service d'ordre arrivé GUEGAN Michel	Sécurité signaleurs BURLLOT Michel
Chronométrateur 1	Ouverture de course HARMONIE MUTUEL	Parking officiel Gilles FOLLIARD
Commissaire moto 2	Dépannage neutre 1 VCP LOUDEAC	Parking équipes Gilles FOLLIARD
Inspecteur contrôle anti-dopage	Dépannage neutre 2 Assistance radio	Médecin Docteur Le BARS 06 70 99 31 10
contrôle anti-dopage 10 rue Eugène Le Clézio	Dépannage neutre 3 VCP Loudéac	Ambulance Ambulances Hémonic
CHCB de Kério Noyal-Pontivy 02.97.25.32.25	Voiture balai Bretagne Service Course	CH Yves LE FOLL Saint-Brieuc 02.96.01.73.23

COMITE ORGANISATEUR

- 1^{ère} épreuve sous le contrôle du tennis club 1988
- Modification des statuts – appellation 1991
- Organisation « La Ronde des Vallées » 1991
- Effectif membres actifs 21

HISTORIQUE DES PRINCIPALES ORGANISATIONS

Épreuves cyclistes :

- Minimes course d'attente depuis 1988
- Cadets course d'attente depuis 1988
- Féminines course d'attente de 1995 à 2002
- 2^{ème} et 3^{ème} catégories course d'attente depuis 2003

Championnat départemental :

- Minimes - cadets 1995
- Juniors 1999
- Minimes – cadets – juniors 2007

Championnat de Bretagne :

- Minimes – cadets - juniors 2009

Autres organisations :

- Bœuf Bourguignon fin octobre
- Concours de Boule Bretonne 08 mai
- Jarret frites Février
- Loto Février / Avril / Octobre

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'épreuve « *La Ronde des Vallées* » Juniors est organisée par l'association La Ronde des Vallées (Président : J-Y MAHOUDO 4 rue Eugène Le Clézio 22600 Hémonstoir) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute les *14 et 15 août 2021*.

ARTICLE 2 : TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories *Hommes Juniors*. Elle est inscrite au calendrier route UCI *Junior*.

L'épreuve est classée en classe MJ 2.1.

ARTICLE 3 : PARTICIPATION ENGAGEMENTS

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : *nationales, régionales, clubs ou mixtes*.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, l'équipe est composée au minimum de 4 coureurs et au maximum de 5 coureurs et 3 remplaçants.

Les engagements se feront au moyen du bulletin officiel UCI (bien mentionner le code UCI). Ils doivent parvenir à Jean-Yves MAHOUDO 4 rue Eugène Le Clézio 22600 Hémonstoir avant le **samedi 31 juillet 2021**.

En cas de désistement d'une équipe, celle-ci se verra infliger une amende conformément à la réglementation UCI au minimum de 400 € majorés des frais engagés pour l'organisation de l'hébergement de cette équipe.

En cas de contestation, la fédération nationale, d'une part et l'UCI d'autre part, seront seules compétentes pour porter jugement.

ARTICLE 4 : PERMANENCE, DOSSARDS, PLAQUES, RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La permanence de départ se tient, le *14 août 2021 de 8h30 à 10h30 à l'espace Saint-Arnoult*.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait aux heures d'ouverture de la permanence le *14 août 2021 à partir de 8 h30*

Chaque équipe recevra 2 dossards une plaque de cadre et un transpondeur par coureur qui devra être rendu après la course, la réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le *14 août 2021 à 11h à la salle "Espace Saint-Arnoult"*

ARTICLE 5 : HORAIRES DES DÉPARTS

- 1 ère Étape : 15 Heures
- 2 ème Étape : 08 Heures
- 3 ème Étape : 14 Heures 30

ARTICLE 6 : ORDRE DE DÉPART POUR LE CONTRE LA MONTRE

Les commissaires se réservent d'établir l'ordre des départs du contre-la-montre par rapport au classement de l'étape de la veille.

Il sera publié sur les sites Internet www.velopressecollection.fr et www.directvelo.com à partir du samedi soir et affiché à la salle des fêtes, ainsi que les classements.

ARTICLE 7 : PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

La présentation des équipes se fera à proximité du départ, suivie du contrôle braquet **7m93** selon réglement U C I

ARTICLE 8 : INFO COURSE

Les informations courses sont émises sur la fréquence RADIO : **157.575**

Chaque équipe devra être autonome pour la réception de l'info-course.

ARTICLE 9 : VÉHICULES ASSISTANCE

Chaque coureur pourra avoir un véhicule suiveur lors du contre-la-montre. Pour la course en ligne chaque équipe pourra mettre dans la course un véhicule assistance technique.
Le service d'assistance technique neutre est assuré par le VCP Loudéac.
Ce service est assuré au moyen de 3 véhicules.

ARTICLE 10 : RAVITAILLEMENTS

Ravitaillement après le 30^{ème} km et jusqu'à 20 km de l'arrivée.
Une zone sera matérialisée sur le circuit final.

ARTICLE 11 : ZONE VERTE

Deux zones vertes par étape seront matérialisées par des panneaux verts

- 1ère étape : au Kms 40 et au Kms 71 et sur le circuit final
- 3ème étape : au Kms 34 et au Kms 57 et sur le circuit final

ARTICLE 12 : DÉVIATION

A l'arrivée, les véhicules d'assistance sont tenus de respecter la déviation mise en place par l'organisation 100 Mètres avant la ligne d'arrivée.

ARTICLE 13 : COUREURS DISTANCES, ABANDONS, VEHICULE BALAI

Tout coureur distancé devra respecter le code de la route.
Tout coureur abandonnant la course se verra retirer ses dossards et sa plaque par le véhicule balai et devra monter à bord du véhicule avec son vélo

ARTICLE 14 : DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 18% du temps du vainqueur sera hors délai.
Pour le contre-la-montre, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 35% du temps du vainqueur sera hors délai. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 15 : CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- *Contre-la-montre au temps au centième ;*
- *Épreuve en ligne ;*
- **Général au temps** *cumulé du contre-la-montre et des épreuves en ligne ; (en cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors de l'étape C-L-M individuel sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée)*
- **Jeune** *(meilleur junior première année) (idem) ;*
- **Classement par équipes au temps ;** *(départage aux nombres de places et à la meilleure place)*
- **Points chauds** *aux points (5, 3, 2, 1 sur chaque classement) ; (départage : nb de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} place), en cas d'égalité le coureur ayant le plus de 1^{ère} place, en cas de nouvelle égalité le mieux classé au général individuel)*
- **Meilleur grimpeur** *aux points (5, 3, 2, 1 sur chaque classement) ; (En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1. Nombre de 1ères places dans les côtes ; 2. Classement général individuel au temps) ;*
- **Meilleur breton** *: Le mieux classé au général*

ARTICLE 16 : PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Vainqueur du CLM : 10 minutes après l'arrivée.

Devront se présenter sur le podium d'arrivée 10 minutes après chaque étape :

- Les 3 premiers de la course en ligne ;
- Le vainqueur du classement des points chauds ;
- Le vainqueur du classement des grimpeurs ;
- Le meilleur Junior 1^{ère} année ;
- Le premier du classement général.
- Le meilleur Breton

Le dimanche après la course en ligne : les 3 premiers du classement général.

ARTICLE 17 : ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. *En outre, la législation antidopage Française s'applique conformément aux dispositions de lois Françaises.*

Le contrôle antidopage aura lieu au local communal 10 rue Eugène Le Clézio à 100 mètres du podium.

ARTICLE 18 : PRIX

Les prix suivants sont attribués : épreuve internationale juniors classe MJ 2.1

Samedi après-midi en ligne :	910/20	(175 € au 1 ^{er})
Dimanche matin contre la montre :	645/20	(100 € au 1 ^{er})
Dimanche l'épreuve en ligne :	645/20	(100 € au 1 ^{er})
Classement général :	1113/20	(221 € au 1 ^{er})
Classement points chauds :		Prix et coupes
Classement meilleur grimpeur :		Prix et coupes
Classement Juniors 1 :		Prix et coupes
Classement Meilleur Breton :		Prix et coupes
Classement par équipes :		Prix et coupes

ARTICLE 19 : PÉNALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

CLASSEMENTS ANNEXES

Grand Prix de la Montagne (maillot à pois)

Doté de 106 € de Prix

Règlement :

- ❖ Les prix seront attribués suivant la répartition suivante :
 - Pour être classés, les coureurs doivent terminer l'épreuve ;
 - Seuls les quatre coureurs franchissant le sommet des côtes seront pris en considération ;
 - Points attribués : 5 – 3 – 2 – 1 ;
 - Un panneau situé à 500 mètres auparavant annoncera le Grand Prix de la Montagne ;
 - A l'endroit précis où s'effectuera le pointage, un panneau et un drapeau seront agités sur le côté droit de la ligne du Grand Prix de la Montagne ;
 - Le vainqueur sera tenu de se présenter sur le podium officiel directement après l'arrivée de l'épreuve ;
 - Les trophées seront remis à la salle "Espace Saint-Arnoult " ainsi que les prix attribués aux 3 premiers coureurs classés ;
 - En cas d'absence des intéressés, les prix respectifs ne seront pas attribués ;
 - En cas d'ex-æquo, le plus grand nombre de 1^{ère} place servira à départager ;
 - 9 pointages seront effectués :
 - ❖ 1^{ère} étape 4 pointages
 - ❖ 3^{ème} étape 5 pointages

Côtes sélectionnées - 1^{ère} étape

1	Maison N°24 (C301)	kms	13,90
2	Éolienne niveau croix	kms	37,40
3	Maison N°13	kms	62,90
4	Maison N°24 (C301)	Kms	69,20

Côtes sélectionnées - 3^{ème} étape

1	Panneau Le Quilleuc (D53)	kms	27,50
2	Entrée panneau Merléac	kms	52,70
3	Côte Saint Léon	kms	56,50
4	Côte de Saint-Marcel (Hémonstoir)	Kms	68,30
5	Côte de bois de Luce (Hémonstoir)	Kms	85,10

Prix Meilleur animateur. (maillot vert)

Doté de 106 € de Prix

Règlement :

- ❖ Les prix seront attribués suivant la répartition suivante :
 - Pour être classés, les coureurs doivent terminer l'épreuve ;
 - Seuls les quatre coureurs franchissant la ligne de sprint seront pris en considération ;
 - Points attribués : 5 – 3 – 2 – 1 ;
 - Un panneau situé à 500 m auparavant annoncera le Grand Prix Meilleur Animateur ;
 - A l'endroit précis où s'effectuera le pointage, un panneau et un drapeau seront agités sur le côté droit de la ligne du Grand Prix Meilleur Animateur ;
 - Le vainqueur sera tenu de se présenter sur le podium officiel directement après l'arrivée de l'épreuve ;
 - Les trophées seront remis à la salle "Espace Saint-Arnoult " ainsi que les prix attribués aux 3 premiers coureurs classés ;
 - En cas d'absence des intéressés, les prix respectifs ne seront pas attribués ;
 - En cas d'ex-æquo, le plus grand nombre de 1^{ère} place servira à départager ;
 - 9 pointages seront effectués :
 - ❖ 1^{ère} étape : 5 pointages
 - ❖ 3^{ème} étape 4 pointages

Points sélectionnés - 1^{ère} étape

1	Entée Rohan (D11)	kms	12,50
2	Entrée Pleugriffet (D203)	kms	26,50
3	Panneau entrée Lanouée (D157)	kms	46,40
4	Panneau OLMIX (D12)	Kms	57,90
5	2eme passage sur la ligne	Kms	86,30

Points sélectionnés - 3^{ème} étape

1	Panneau Saint-Barnabé (D109)	Kms	11,90
2	Sortie La Motte poteau Blanc (C1)	Kms	37,80
3	Centre Uzel (D76)	Kms	48,70
4	2eme passage sur la ligne	kms	79,50

Prix par Équipe

Règlement :

- Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe dans les étapes courues. En départage :
 - 1 – nombre de 1ères places dans le classement par équipes du jour ;
 - 2 – nombre de 2èmes places dans le classement par équipes du jour ;
 - 3 – etc...

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de 3 coureurs est éliminée du classement général par équipes.

- **Tous les trophées seront remis à la salle "Espace Saint-Arnoult" ainsi que les prix attribués aux coureurs classés le dimanche après les épreuves.**

Maillots des Leaders de la 34ème édition 2021



GÉNÉRAL



ANIMATEUR



GRIMPEUR



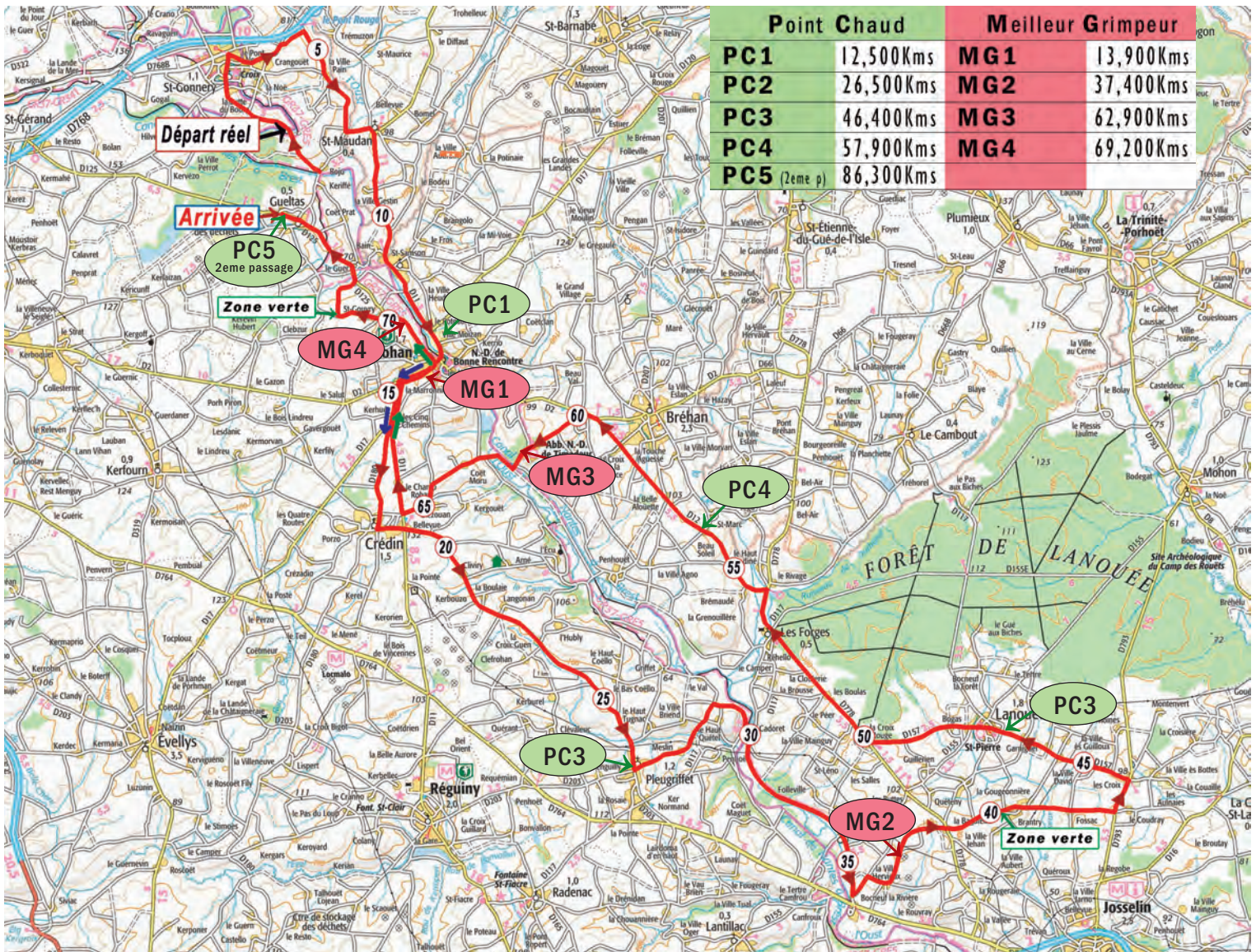
JEUNE



BRETON

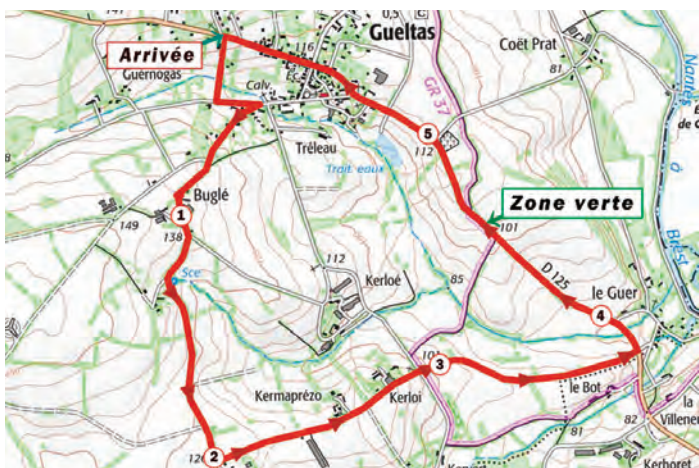
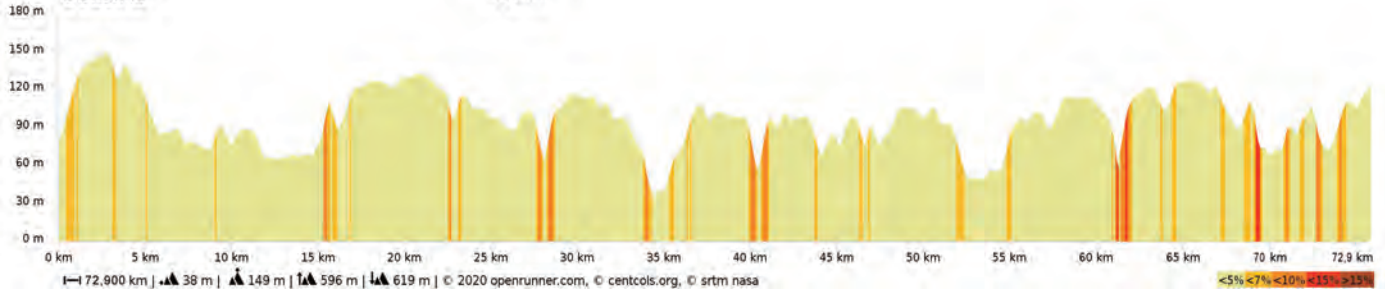
1ère Étape de la Ronde des Vallées (14/08/2021)

Gueltas ↔ Gueltas 104 Kms (74,500 Kms en ligne + 5 tours de 5,900 Kms)



GUELTAS

Gueltas



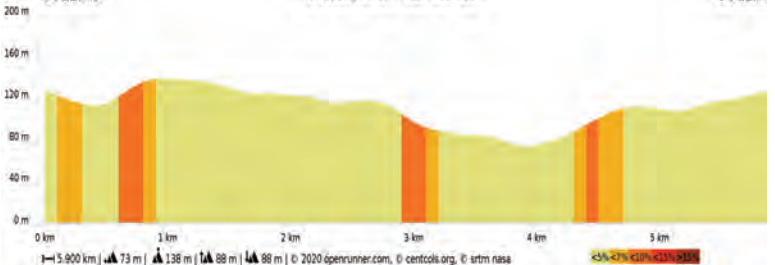
Circuit d'arrivée à Gueltas

5 tours de 5,900 Kms

GUELTAS

RDV2020.CIRCUIT FINAL GUELTAS

GUELTA



GUeltas 1ÈRE ÉTAPE

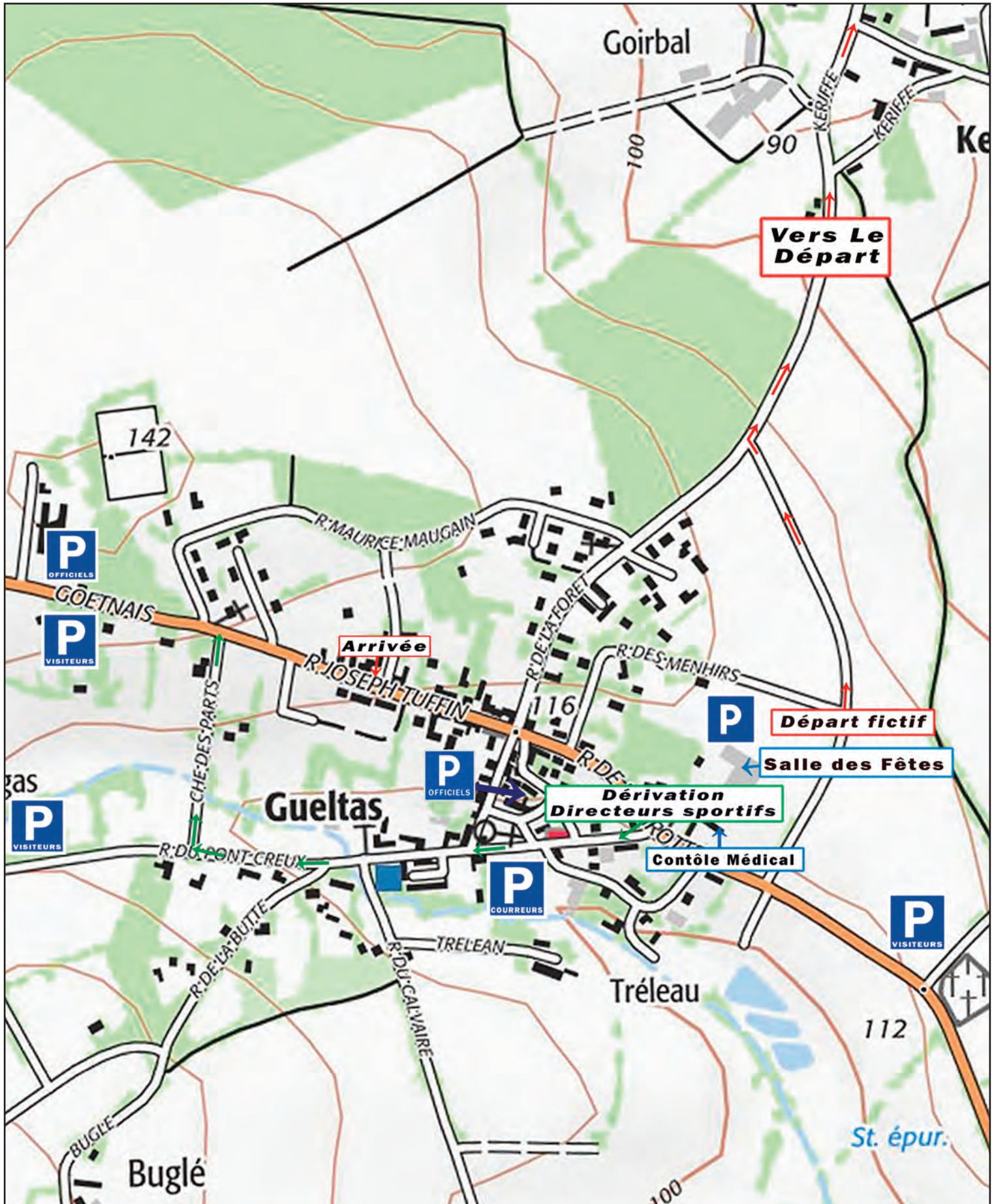
◆ Samedi 14 Août 2021 ◆ Circuit en ligne ◆

Course Internationale Juniors MJ 2.1 "La Ronde des Vallées" Grand Prix Centre Bretagne					Circuit en Ligne 1ère étape 2021 Contrôle VCP LOUDEAC	
KMS Parcours	Kms à Parcourir	Lieu de passage	Route	Heure de Passage		Dimanche 14 Août 2021
		COURSE EN LIGNE		à	38	42
		Départ salle des fêtes GUeltas			15:00	15:00
						Km / H
						Course neutralisée/2,3 kms
0,00	104,00	pont rigole	D320	15:03	15:03	Départ réel direction St Gonnery
1,50	102,50	entrée St Gonnery	D320	15:05	15:06	tout droit
2,60	101,40	croisement sortie St Gonnery	D320/D768	15:07	15:06	au stop à droite
4,10	109,60	rond point	D768bis	15:09	15:08	tout droit direction La Ville Pain
4,60	99,40	croisement		15:10	15:09	à droite direction La Ville Pain
7,30	96,70	croisement	D41	15:14	15:13	à gauche direction St Maudan
8,00	96,00	croisement église St Maudan	C1/D41	15:15	15:14	au stop à droite vers Rohan
11,00	93,00	entrée St Samson	D11	15:20	15:18	tout droit
12,50	91,50	Rohan entrée (PC1)	D11	15:22	15:20	POINT CHAUD
13,5	90,50	croisement centre Rohan	D11/D125	15:24	15:22	à droite Gueltas puis à gauche à 30m
13,90	90,10	maison n°24 (MG1)	C301	15:24	15:22	GRIMPEUR
14,60	89,40	rond point	C301/D11	15:26	15:23	tout droit vers Crédin
15,70	77,90	rond point	D11/D180	15:27	15:25	tout droit vers Crédin
18,00	74,30	Crédin centre	D180/C201	15:31	15:28	à gauche direction Pleugriffet
18,70	71,00	croisement sortie Crédin	C201/D11	15:32	15:29	au STOP tout droit vers Pleugriffet
26,50	77,50	Pleugriffet entrée (PC2)	D203	15:44	15:40	POINT CHAUD
26,60	77,40	Pleuffriguet centre église	D203	15:45	15:41	à gauche avant église vers meslin
29,10	74,90	croisement		15:48	15:44	prendre à droite
30,20	73,80	croisement	D155	15:50	15:46	à gauche et à droite après le pont
35,30	68,70	croisement		15:58	15:53	prendre à droite
37,40	66,60	éoliennes niveau croix (MG2)		16:02	15:56	GRIMPEUR
38,70	65,30	croisement		16:04	15:58	au STOP tout droit vers Fossac
40,10	63,90	croisement		16:06	16:00	au STOP tout droit vers Brantry
42,60	61,40	croisement	D793	16:10	16:03	au STOP à gauche vers la Lande Fleurie
43,40	60,60	croisement	D157	16:11	16:05	à gauche direction Lanouë
46,40	57,60	Lanouë entrée panneau (PC3)	D157	16:16	16:09	POINT CHAUD
49,30	52,70	croisement	D157/D778	16:20	16:13	au STOP à droite vers Les Forges
52,80	51,00	Les Forges centre DANGER	D778	16:26	16:18	RALENTISSEUR tout droit
53,80	50,20	croisement	D778/D12	16:27	16:19	à gauche direction Bréhan
57,90	46,10	Panneau OLMIX (PC4)	D12	16:34	16:25	POINT CHAUD
59,30	44,70	croisement	D12/D2	16:36	16:27	au STOP:à gauche vers Rohan
59,60	44,40	croisement	D2	16:37	16:28	à gauche vers Abbaye Timadeuc
61,10	42,90	croisement Timadeuc		16:39	16:30	DESCENTE DANGEREUSE
62,90	41,10	Maison n° 13 (MG3)		16:42	16:32	GRIMPEUR
64,90	39,10	croisement	D11	16:45	16:35	au STOP à droite vers Rohan
66,70	37,30	rond point	D11	16:48	16:38	tout droit vers Rohan
67,90	36,10	rond point	D11/D2	16:50	16:40	à droite direction Rohan
68,80	35,10	centre Rohan	D2/D125	16:51	16:41	à gauche Gueltas et à gauche à 30m
69,20	34,80	maison n°24 (MG4)	C301	16:52	16:41	GRIMPEUR
70,50	33,60	croisement		16:54	16:43	à droite direction St Gouvry
71,20	32,90	croisement St Gouvry	D125	16:55	16:44	au STOP:à gauche vers Gueltas
72,50	31,60	Gueltas	D125	16:57	16:46	entrée circuit
74,50	29,50	passage sur la ligne podium		17:00	16:49	
80,40	23,60	1ème passage sur la ligne		17:08	16:57	
86,30	17,70	2ème passage sur la ligne (PC5)		17:19	17:06	POINT CHAUD
92,20	11,80	3ème passage sur la ligne		17:40	17:14	
98,10	5,90	4ème passage sur la ligne		17:37	17:23	
104,00	0,00	ARRIVEE		17:47	17:31	

GUELTAS 1ÈRE ÉTAPE

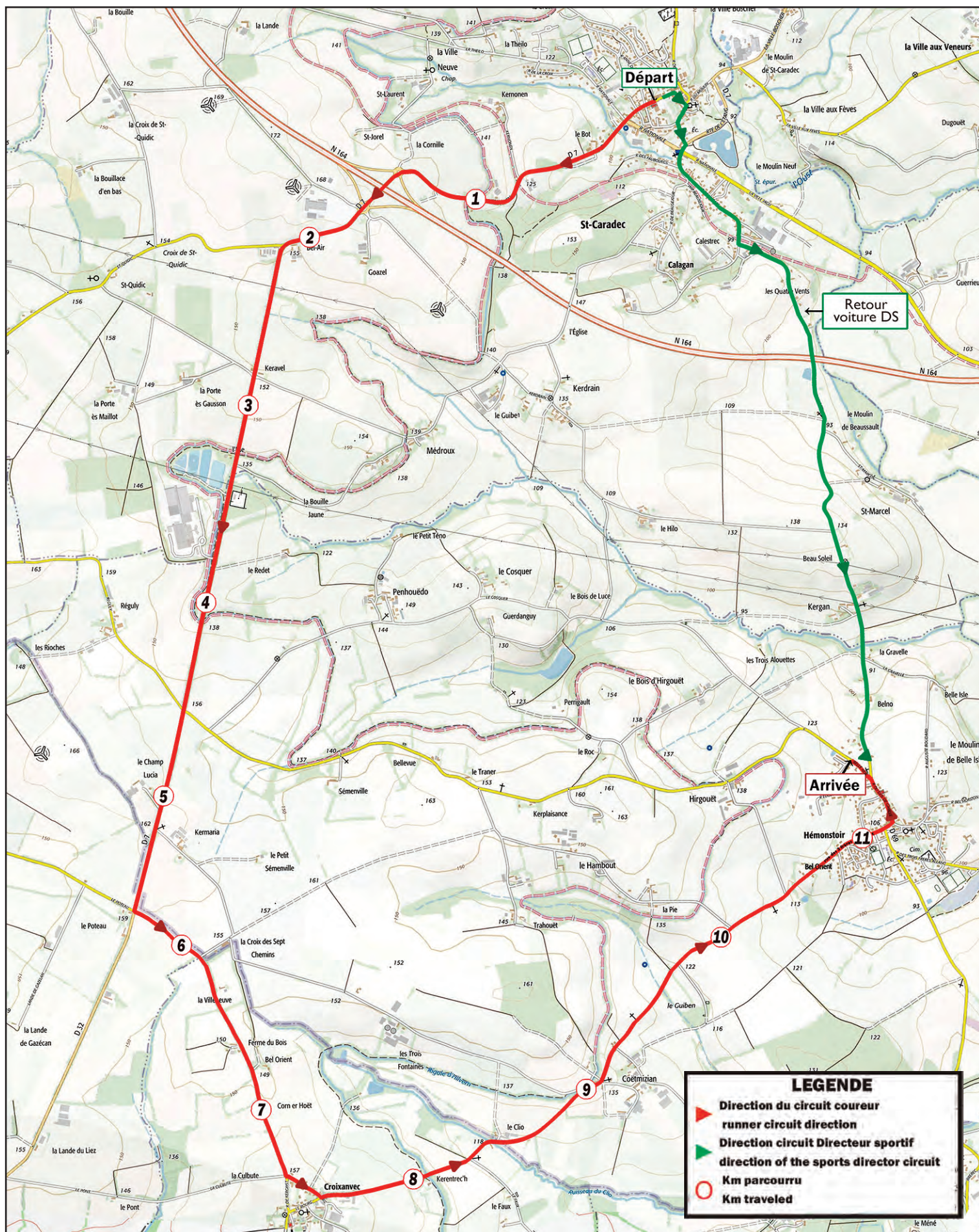
◆ Samedi 14 Août 2021 ◆

Zone de départ et d'arrivée



2ème Étape de la Ronde des Vallées (15/08/2021-Matin)

« Contre-la-Montre individuel » ♦ Saint-Caradec → Hémonstoir



SAINT-CARADEC

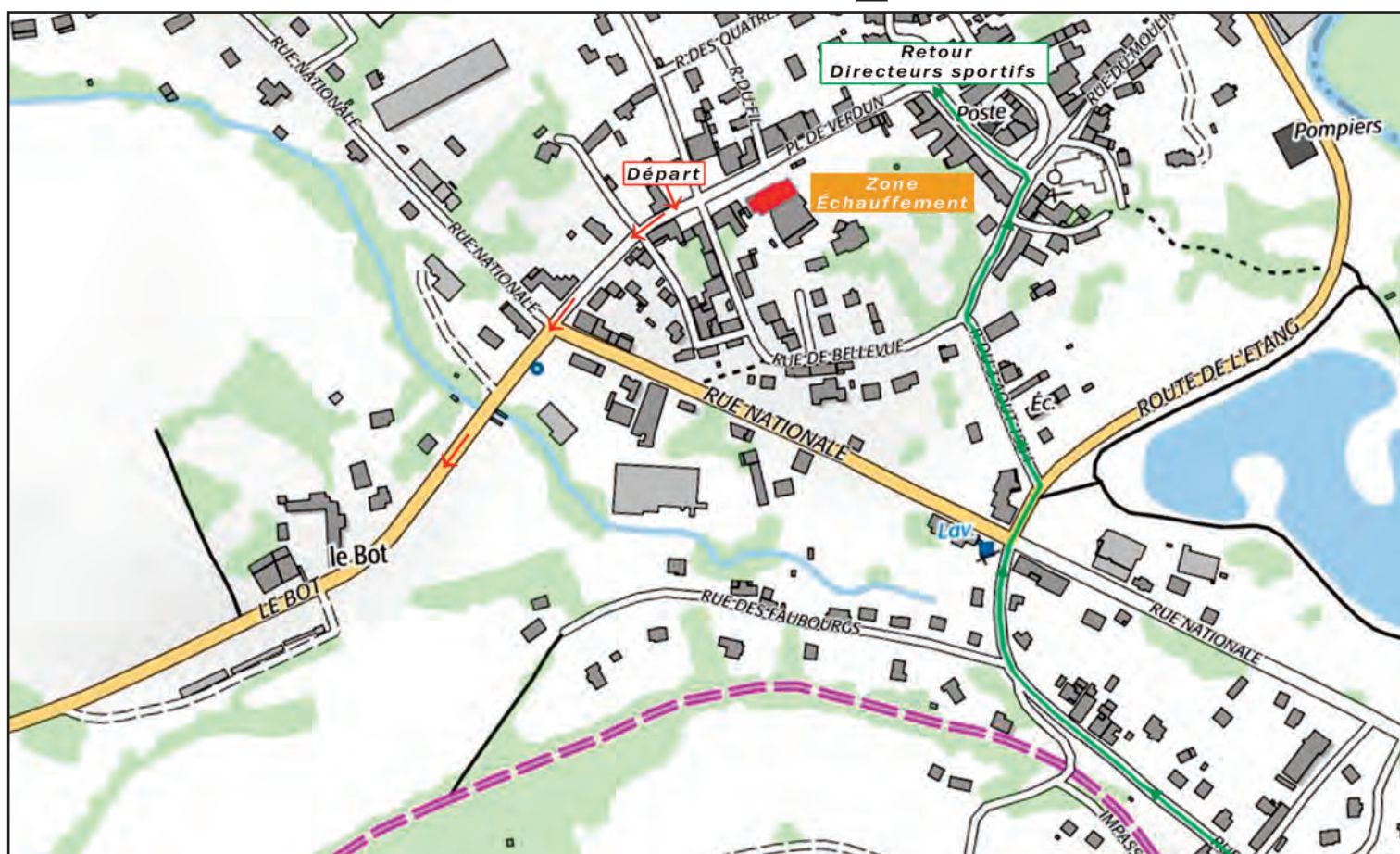
2ÈME ÉTAPE

◆ Dimanche matin 15 Août 2021 ◆

◆ Contre-La-Montre de 11,500Kms ◆

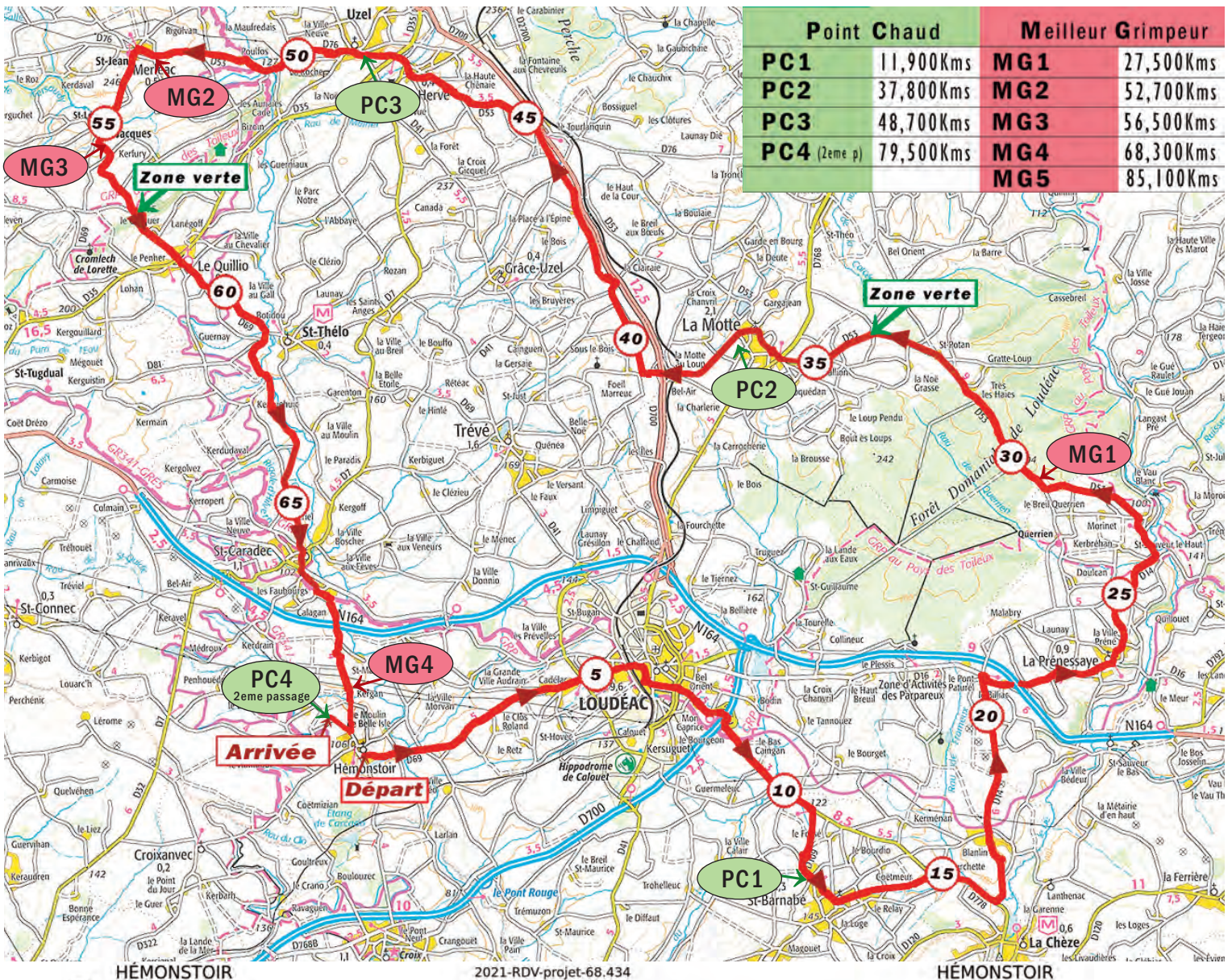
		Internationale Juniors UCI	Contre La Montre 2ème étape 2021			
		RONDE DES VALLEES HEMONSTOIR				
		GRAND PRIX CENTRE BRETAGNE	Contrôle VCP LOUDEAC			
KMS Parcours	Kms à Parcourir	Lieu de passage	Route empruntée	Heure de Passage		Dimanche 15 Aout 2021 Matin
			à	42	45	Km / H
0,00	11,50	ST CARADEC		08:00	08:00	Place de la mairie
0,10	11,40	Croisement ancienne nationale	D7	08:00	08:00	Tout droit
1,50	10,00	1er rond point	D7	08:02	08:02	Tout droit
1,70	9,80	2ème rond point	D7	08:02	08:02	Tout droit
2,20	9,30	Virage à gauche	D7	08:03	08:02	
5,70	5,80	Le poteau	D7 / D322	08:08	08:07	A gauche Direction CROIXANVEC
7,50	4,00	CROIXANVEC	D322 / C1	08:10	08:10	A gauche Direction HEMONSTOIR
11,20	0,30	HEMONSTOIR bourg		08:16	08:14	VIRAGE DANGEREUX à gauche
11,50	0,00	ARRIVEE		08:16	08:15	

Zone de départ

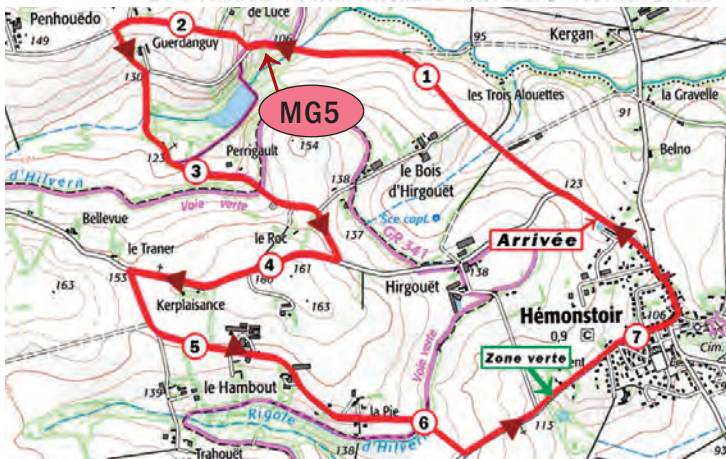


3ème Étape de la Ronde des Vallées (15/08/2021-après midi)

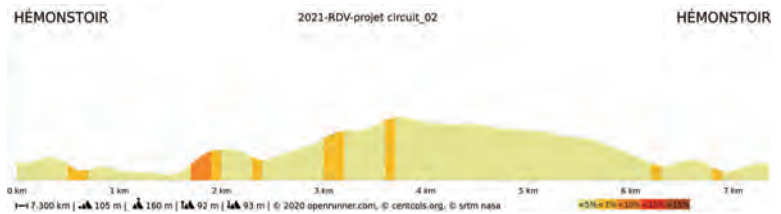
Hémonstoir ↔ Hémonstoir 103,300 Kms (77,500 Kms en ligne + 7 tours de 7,600 Kms)



68.500 km | 82 m | 266 m | 910 m | 896 m | © 2020 openrunner.com, © centcols.org, © srtm nasa



Circuit d'arrivée à Hémonstoir
4 tours de 7,600 Kms



7.300 km | 160 m | 160 m | 93 m | © 2020 openrunner.com, © centcols.org, © srtm nasa

HÉMONSTOIR 3 ÈME ÉTAPE

◆ Dimanche après-midi 15 Août 2021 ◆

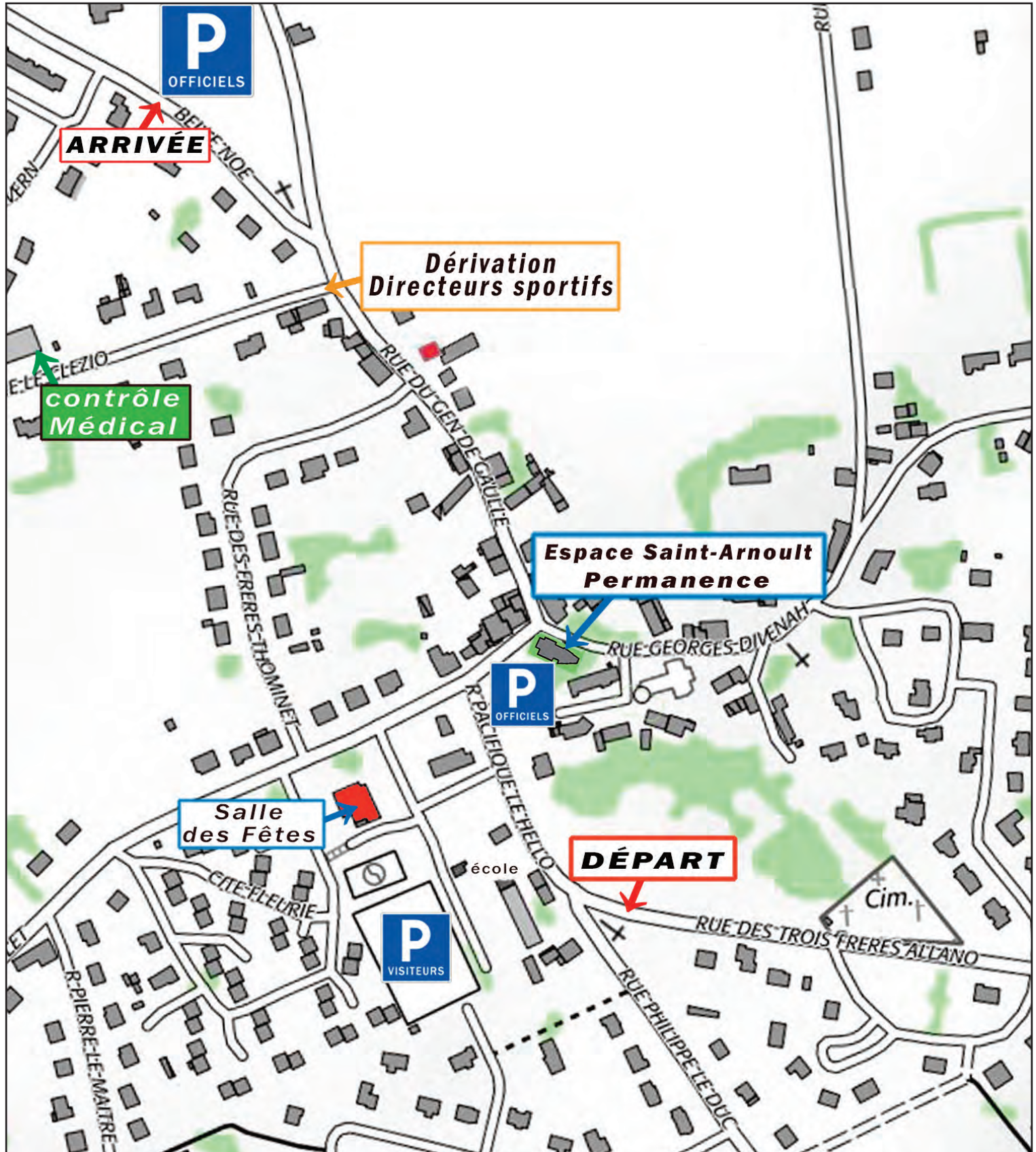
◆ Circuit en ligne ◆

Course Internationale Juniors MJ 2.1 "La Ronde des Vallées" Grand Prix Centre Bretagne				Circuit en Ligne 3ème étape 2021		
Kms Parcours	Kms à Parcourir	Lieu de passage	Route empruntée	Contrôle Heure de Passage		VCP LOUDEAC Dimanche 15 Août 2021 Après-Midi
		COURSE EN LIGNE		à	38	42
		Départ à Hémonstoir Bourg			14:30	14:30
						Km / H
						Course neutralisée
0,00	100,30	Départ Réel les 3 fontaines	C5/D69	14:33	14:33	Depart réel Direction Loudeac
4,70	95,60	Rond point de cadelac	D69/D41	14:40	14:39	tout droit
5,80	94,50	croisement passage à niveau	C8	14:42	14:41	tout droit vers rue Bigrel
6,30	94,00	Rond point de Pontivy	C8	14:42	14:42	Tout droit rocade
6,70	93,60	Rond point Renault	D778	14:43	14:42	Tout droit vers La Chèze
7,90	92,40	2 ronds points successifs	D778	14:45	14:44	à droite direction La Chèze
10,50	89,80	croisement	D778/D109	14:49	14:48	à droite direction St Barnabé
11,90	88,40	Panneau 50 St Barnabé (PC1)	D109	14:51	14:50	POINT CHAUD
12,70	87,30	Bourg St Barnabé	D109	14:53	14:51	à gauche direction La Chèze
14,70	85,30	croisement	D778	14:56	14:54	à droite direction La Chèze
16,00	84,00	croisement aire de repos La Chèze	D778/D14	14:56	14:55	à gauche direction La Prénessaye
20,60	88,60	Rond point la millionerie	D14/D16	15:05	15:02	à droite direction La Prénessaye
23,00	77,30	entrée La Prénessaye	D16	15:09	15:05	DANGER chicane
23,40	76,90	Rond point La Prénessaye	D16	15:09	15:06	à gauche vers centre La Preuessaye
23,80	76,50	Haut de La prénessaye	C1	15:10	15:07	tout droit
23,90	76,40	sortie rond point La Preuessaye	C1	15:10	15:07	tout droit
24,90	75,40	croisement le bas des landes	V5	15:12	15:08	au STOP à droite
26,00	74,30	croisement St Sauveur	D1	15:14	15:10	à gauche direction Plessala
26,50	73,80	croisement	D1	15:14	15:10	à gauche direction côte Le Quilleuc
27,50	72,80	Panneau Le Quilleuc (MG1)	D53	15:16	15:12	GRIMPEUR
35,60	64,70	Entrée La Motte	D53/D768	15:29	15:23	au STOP tout droit
36,30	63,70	La Motte (église)	C1	15:30	15:24	Faire le tour de l'église vers Trévé
37,80	62,50	Sortie La Motte poteau blanc (PC2)	C1	15:32	15:27	POINT CHAUD
38,50	61,80	Rond point	C1	15:33	15:28	à droite direction Trévé
39,20	61,10	intersection	C1	15:34	15:29	à droite direction Grâce-Uzel
41,10	59,20	Croisement avant le pont		15:37	15:31	à gauche direction St Brieuc
42,00	58,30	Route en mauvais état	D2700	15:39	15:33	route dégradée sur 1 km
44,40	55,90	Croisement	D53	15:43	15:36	au STOP direction St Hervé
47,20	53,10	St Hervé centre	DD3	15:47	15:40	tout droit DANGER chicane
47,50	44,80	croisement	D53	15:48	15:40	à droite vers Uzel
47,80	52,50	croisement	D35/D7	15:48	15:41	au STOP tout droit vers Uzel
48,70	51,60	Centre Uzel (PC3)	D76	15:49	15:42	POINT CHAUD
48,70	51,60	traverser Uzel	D76	15:49	15:42	tout droit direction Merleac
50,30	50,00	croisement Potvin	D76/D53	15:52	15:44	tout droit direction Merleac
52,70	47,60	Entrée panneau Merléac (MG2)		15:56	15:48	GRIMPEUR
53,20	47,10	centre Merléac		15:57	15:49	à gauche direction Le Quillio
54,90	45,40	chapelle St Léon		15:59	15:51	à gauche direction Le Quillio
56,50	43,80	côte de St Léon (MG3)		16:02	15:53	GRIMPEUR
58,60	41,70	croisement		16:05	15:56	au STOP tout droit vers Le Quillio
58,80	41,50	bourg Le Quillio		16:05	15:57	à droite puis à gauche vers St Caradec
60,90	39,40	croisement		16:09	16:00	à droite direction St Caradec
65,80	34,50	entrée St Caradec		16:16	16:07	danger virage à droite vers Hémonstoir
66,10	34,20	croisement		16:17	16:07	au STOP tout droit direction Hémonstoir
68,30	32,00	Saint MARCEL (MG4)		16:20	16:10	GRIMPEUR
69,70	30,60	entrée circuit HEMONSTOIR		16:23	16:12	Virage dangereux à droite en épingle
69,90	30,40	passage sur la ligne podium		16:23	16:12	
77,50	22,80	1ème passage sur la ligne		16:35	16:23	
79,50	20,80	2ème passage sur la ligne (PC4)		16:38	16:26	POINT CHAUD
85,10	15,20	côte de bois de luce (MG5)		16:47	16:34	GRIMPEUR
92,70	7,60	3ème passage sur la ligne		16:59	16:45	
100,30	0,00	ARRIVEE		17:11	16:59	

HÉMONSTOIR 3ÈME ÉTAPE

◆ Dimanche après-Midi 15 Août 2021 ◆

Zone de départ et d'arrivée



PALMARÈS

2019 : meilleur temps du contre-la-montre : 11 km 500 en 14 min 56 s

Année	Meilleur animateur	Meilleur grimpeur
1993	G. GUEGUEN	Y. LE BOULANGER
1994	A. ROUXEL	J. JOY
1995	E. MELEUC	S. RESMOND
1996	E. HORELLOU	M. GRIGOLETTO
1997		
1998	C. LE MEVEL	C. LEMEVEL
1999	S. HERLEDAN	F. FOLINAIS
2000	P. LECLERC	B. VAUGRENARD
2001	O. BONNAIRE	J. ROY
2002	B. DERRIERN	P. QUEMENEUR
2003	C. FABBRI (Belge)	J. BAKELANIS
2004	J. BAKELANIS	C. LE BRIS
2005	K. CHERRUVAULT	K. CHERRUVAULT
2006	S. PIETERS (Belge)	G. BELGY
2007	W. WIPPERT (Belge)	F. TAILLEFER
2008	M. LE MONTAGNER	K. ELLISONDE
2009	S. DEWORTELAER	S. DEWORTELAER
2010	R. HARDY	L. BLANCHON
2011	A. VILAIN	D. CHERBONNET
2012	V. DESLANDES	N. PETERS
2013	J. BUGTER (Belgique)	KUZNETSOU (Russie)
2014	VAN DEN BERG (Pays-Bas)	V. MADOUAS
2015	N. LE PLINGARD	EEKOFF (Pays-Bas)
2016	T. MONTCHAMPS	T. MONTCHAMPS
2017	T. DEJONC (Belgique)	L. BARRE
2018	KRUL Wessel (Pays-Bas)	SIMMONS Quinn (U.S.A)
2019	VAN DER TUUK Axel (Pays-Bas)	KROON Joris (Pays-Bas)
2020		

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Année	1 ^{er}	2 ^{ème}
1988	F. BLEVIN	E. JAN
1989	D. EZEQUEL	LE GAG
1990	E. DRUMEL	Y. GAUTHIER
1991	C. SAUGRAIN	A. MORIN
1992	N. GUILLE	S. CORLAY
1993	A. ROUXEL	R. FOCRAIN
1994	L. HUBERT	A. ROUXEL
1995	C. POOS	P. LE BOURNOT
1996	A. LE PABIC	M. GRIGOLETTO
1997	G. THEPAUT	M. RIVORY
1998	F. LE CALVET	R. FEZ
1999	F. FLEURY	A. BRETEAU
2000	B. VAUGRENARD	M. MALLE
2001	P. THERVILLE	D. JEHANNO
2002	V. JEROME	A. GERARD
2003	K. VANDEWALLE	N. MAES
2004	Y. RAULT	R. RUUGH
2005	T. HUREL	K. CHERRUAULT
2006	J. ENGELEN	E. CLEMENT
2007	A. COURTEILLE	N. VAILLANT
2008	J. LE BON	R. BARDET
2009	G. TARRIDE	M. LE MONTAGNER
2010	S. BERGERET	M. CAM
2011	P. HAVIK	G. MILLOUR
2012	M. VAN DER POEL (Pays-Bas)	V. DESLANDES
2013	E. GESBERT	D. RIVIERE
2014	SIVAKOV Pavel (Russie)	KUNIANOV (Russie)
2015	GIRDLESTONE (Néo-Zélandais)	D. GEE (Canada)
2016	SCHELLING (Pays-Bas)	EEKHOFF (Pays-Bas)
2017	VERBOOM Wilton (Pays-Bas)	JUDAS Léo (Vendée)
2018	VOLLMER Andrew (USA)	GUERNALEC Viktor (Finistère)
2019	SCOTT Jared (USA)	KROON Joris (Pays-Bas)
2020	MONLEZIN Kévin	VERSCHUREN Killian

34 ème édition de la Ronde des Vallées

Présentation des équipes

ÉQUIPES ÉTRANGÈRES



CONTINENTAL START CYCLING TEAM
(ARGENTINE)



LUXEMBOURG
(équipe nationale)



WILLEBORD WILVOORUIT
(PAYS-BAS)



CANGURU QTS AIR COLLEGE
CYCLING TEAM (BELGIQUE)



WPGG AMSTERDAM
JUNIORS (PAYS-BAS)



TOFAUTI EVERYONE ACTIVE
(ROYAUME UNI)



GIPUZKOA
(PAYS BASQUE)



VC ARDENNES
(BELGIQUE)



HOTTUBES
DEVELOPPEMENT CT (USA)



LUX / SIDESHOW
(USA)



JRC SHUTT RIDLEY
(ROYAUME UNI)



KNWU DISTRICT EAST CT
(PAYS-BAS)

ÉQUIPES FRANÇAISES



UC NANTES ATLANTIQUE
(44)



NOUVELLE AQUITAINE
(33)



CLUB CYCLISTE
MARMANDE (47)



VELO SPORT VALLETAIS
(44)



UC CHARLEVILLE
MEZIERE (08)



VELOCE VANNETAIS
(56)



VCP LOUDÉAC
(22)



CULTURE VELO LOOK
U19 (31)



ENTENTE CORREZE
(19)



COMITE DES YVELINES
(78)



OC LOCMINE
(56)



UC ARLEENNE
(56)



LANESTER AC
(56)



UC BRIOCHINE
(22)



ENTENTE CENTRE
ARMOR (22)



TEAM SARTHE
(72)



COMITE CÔTES
D'ARMOR (22)



COMITE D'ILE
ET VILAINE (35)



COMITE LOIRE
ATLANTIQUE (44)



COMITE DU FINISTERE
(29)



SPORT BREIZH
(22)



UC BRIQUEBEC
(50)



US MÉTRO TRANSPORTS
(92)